

GENERAL
ASSEMBLYASSEMBLEE
GENERALEA/316/Add.1
25 août 1947
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

MESURES DESTINEES A ECONOMISER LE TEMPS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

SUGGESTIONS PRESENTEES PAR LA NORVEGE

Lettre adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la Norvège

New-York, le 11 août 1947

En réponse à votre lettre du 20 janvier 1947, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la Norvège désire présenter quelques suggestions en vue d'économiser le temps de l'Assemblée générale.

En premier lieu, le Gouvernement de la Norvège propose qu'un certain nombre de membres du Secrétariat tout particulièrement au courant des règlements intérieurs assistent aux diverses réunions des Nations Unies et conseillent le Président sur toutes les questions de procédure éventuelles.

En second lieu, mon gouvernement suggère de remplacer les articles 75 et 76 par l'article que le Comité des questions de procédure du Conseil économique et social propose d'inclure dans le règlement intérieur des commissions relevant du dit Conseil. Cet article nouveau est ainsi conçu :

"Si deux ou plusieurs propositions relatives à la même question sont en présence, ou si un ou plusieurs amendements à une même proposition sont en présence, la Commission vote d'abord sur la proposition ou l'amendement qui s'éloigne le plus du texte. Elle vote ensuite sur la proposition ou l'amendement qui, après la première proposition ou le premier amendement, s'éloigne le plus du texte, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la totalité des propositions et amendements ait été mise aux voix ou que l'adoption de l'un ou l'une ou davantage rende,

de l'avis de la Commission, inutile de voter sur les propositions ou amendements restants."

L'article 75 actuel qui fait que la première proposition se trouve toujours mise aux voix en dernier lieu et qui considère toute proposition nouvelle par rapport à la proposition primitive et non par rapport à la situation existante... comme l'envisage ma proposition - a d'innombrables discussions inutiles au cours de la dernière session de l'Assemblée générale; dans certains cas, il a, en outre, obligé les représentants à voter pour un compromis que leur groupe ne souhaitait pas, de crainte que la proposition primitive à laquelle leurs préférences allaient en réalité, ne fût pas mise aux voix du tout parce qu'elle avait été, présentée la première.

(signé) Finn MOE
Représentant permanent de la Norvège,
auprès des Nations Unies
